

## L'ailleurs et l'exotisme dans l'œuvre de Parny : contours, empreintes et traces

Jean-Michel Racault

► **To cite this version:**

Jean-Michel Racault. L'ailleurs et l'exotisme dans l'œuvre de Parny : contours, empreintes et traces. Eric Lysoe; Anna Soncini Fratta. Séminaire "Poésies érotiques d'Evariste Parny", Dec 2010, Pont-du-Chateau, France. I Libri di Emil, Poésies érotiques d'Evariste Parny, pp.7-43, 2015. <hal-01174568>

**HAL Id: hal-01174568**

**<http://hal.univ-reunion.fr/hal-01174568>**

Submitted on 9 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'ailleurs et l'exotisme dans l'œuvre de Parny : contours, empreintes et traces**

*texte publié in Eric Lysoe et Anna Soncini Fratta (éds.), Poésies érotiques d'Evariste Parny, Bologne (Italie), I Libri di Emil, coll. "Analyses textuelles", 2015, p. 7-43.*

Malgré l'horizon d'attente que la rime facile érotisme-exotisme appelle naturellement, il y a de prime abord peu d'exotisme chez Parny, et dans les *Poésies érotiques* plutôt moins qu'ailleurs au sein de l'œuvre. Aussi cette étude ne s'en tiendra-t-elle pas à ce recueil inaugural, publié dès 1778 pour la première version en trois livres<sup>1</sup>. On a donc choisi, pour mieux la contextualiser, d'élargir la perspective à l'ensemble des écrits de Parny antérieurs à la Révolution, et de ne pas s'enfermer dans une acceptation « étroite » de la notion d'exotisme, qu'on s'est volontairement abstenu de définir ; rappelons cependant qu'elle suppose distance spatiale et dualité culturelle, car il n'y a pas d'exotisme sans une confrontation de l' Ici et de l' Ailleurs d'où naît le constat d'une différence<sup>2</sup>.

A cet égard, le cas d'Evariste Parny est étrange. Voici un poète créole qui est né dans l'océan Indien, à l'île Bourbon (actuellement île de La Réunion) et y a passé toute son enfance, comme son ami et rival Antoine de Bertin (1752-1790), qui y est revenu deux fois pour de longs séjours, y a conservé l'essentiel de sa famille, y a vécu (semble-t-il) l'intrigue amoureuse évoquée dans les *Poésies érotiques*, partiellement au moins écrites sur place, sans qu'il en apparaisse grand chose à la lecture, ce qui peut étonner.

Le silence de l'auteur concernant les données factuelles d'ordre géographique, historique et biographique permet-il de les disqualifier comme non pertinentes pour la compréhension de l'œuvre ? On posera pour hypothèse que celle-ci est au contraire fortement déterminée par ces éléments de contexte dont on ne peut faire l'économie, par exemple dans un texte comme les *Chansons madécasses* (1787). Assumée ou refusée, l'identité créole, en créant un rapport de double appartenance face au monde de l'île et à la métropole, peut contribuer à expliquer en effet la méfiance de Parny envers le voyage et l'Ailleurs, voire ce qu'on pourrait appeler son « anti-exotisme », particulièrement évident dans les épîtres en vers ou dans le *Voyage à l'île Bourbon* (1778). Dans les *Poésies érotiques*, en apparence si éloignées de cette thématique, n'est-ce pas la fiction d'une « autre île » rêvée, superposée ou substituée à l'île réelle, qui, à l'image du vêtement abandonné conservant la trace d'un corps absent, projette malgré tout une sorte d'exotisme « en creux » ? La résonance particulière de cette poésie par ailleurs si démodée ne doit-elle pas quelque chose à cet « exotisme fantôme » à peine décelable ?

### **Une géographie des origines**

Une île n'est pas seulement un espace entouré d'eau, définition rudimentaire qui convient aussi aux continents ; c'est également un lieu qui ne se suffit pas à lui-même, mais se situe dans une relation de confrontation ou de complémentarité avec d'autres territoires. Pour l'île nommée au XVIII<sup>e</sup> siècle Bourbon ou Mascarine, avant d'être rebaptisée La Réunion par la Révolution, il s'agit des terres délimitant alors l'espace colonial français dans l'océan

---

<sup>1</sup> Toutefois nous avons utilisé la version définitive des *Poésies érotiques* en quatre livres, réorganisée et substantiellement augmentée, qui apparaît à partir de 1781. Sauf avis contraire, toutes les citations des ouvrages de Parny renvoient à l'édition de 1831, conforme au texte de 1781 (*Œuvres de Parny*, Paris, A. Hiard, 1831). Les références entre parenthèses concernent dans l'ordre le tome et la page.

<sup>2</sup> Voir par exemple les divers ouvrages de Jean-Marc Moura (*Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992 ; *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, PUF, 1998 ; *La littérature des lointains*, Paris, Champion, 1998).

Indien : Madagascar, l'île de France (aussi nommée île Maurice), l'Inde. Ces données sont connues, mais pas nécessairement familières au lecteur « continental », de sorte qu'un rappel se justifie<sup>1</sup>.

Né le 6 février 1753 à l'Hermitage, près de Saint-Paul, la capitale historique de l'île, Evariste Parny appartient à l'une des anciennes familles de Bourbon, Ancienneté toute relative : quoique française depuis 1642, l'île, considérée comme une dépendance de Madagascar, est restée longtemps déserte malgré les descriptions paradisiaques des voyageurs de passage, notamment celle d'Etienne de Flacourt<sup>2</sup> qui a fixé pour plusieurs siècles l'image d'un « nouvel Eden » construit en opposition avec la représentation assez sombre de Madagascar, où les Européens sont affrontés à des fièvres meurtrières et à une population qui passe pour cruelle et perfide. Dans son livre, Flacourt reproduit l'inscription latine d'une stèle qu'il fit dresser sur le rivage à Fort-Dauphin pour mettre en garde ses successeurs :

O advena, lege monita nostra tibi, tuis, vitaeque tuae profutura : Cave ab incolis ! Vale [« Voyageur, pour toi-même, pour les tiens et pour ta vie, prends garde à nos avertissements : méfie-toi des habitants ! Porte-toi bien »]<sup>3</sup>.

Parny retournera ironiquement cet avertissement dans la formule reprise en refrain de la V<sup>e</sup> des *Chansons madécasses* (1787) : « Méfiez-vous des blancs, habitants du rivage (II, 126-127).

Devenue colonie de la Compagnie des Indes (1665), Bourbon ne se développa réellement qu'après le massacre de la garnison de Fort-Dauphin et l'abandon de Madagascar (1674), événements évoqués aussi dans la V<sup>e</sup> Madécasse, en tant qu'escale de « rafraîchissement » sur la route des Indes ; le comptoir de Pondichéry fut fondé à la même date. Toutefois, dépourvue de ports, Bourbon perdit de son importance après 1735 au bénéfice de sa voisine l'île de France, où Labourdonnais installa l'administration de la Compagnie. Réduite à un rôle subalterne – produire du café et assurer l'approvisionnement de l'escadre et des troupes de l'Inde basées à Port-Louis – Bourbon resta liée aux ports de la côte Est de Madagascar par l'économie de la traite : en 1761, alors que le jeune Parny s'apprête à la quitter pour entrer au collège à Rennes, il y a dans l'île une population d'environ 22 300 habitants – 4 400 blancs et 17 900 noirs – portée en 1788, peu après son dernier séjour, à un total de 45 800 personnes, dont environ 37 000 esclaves, venus de Madagascar en général.

La famille de Parny, Parny lui-même en tant que personne biographique, une fraction non négligeable de ses écrits également, se trouvent déterminés par ce contexte à la fois historique, géographique et culturel. Malgré des prétentions aristocratiques tardives et

---

<sup>1</sup> Pour les informations relatives à la biographie de Parny et à ses origines familiales, nous sommes redevable particulièrement à Catriona Seth, *Evariste Parny (1753-1814)*, thèse dact., université de Paris IV-Sorbonne, 1994, 2 vol. On se reportera également à Raphaël Barquissau, *Les poètes créoles du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vigneau, 1949, et à la préface de Léon de Forges de Parny aux *Chansons madécasses* (*Bulletin de l'Académie de La Réunion*, vol. 23<sup>e</sup>, 1967-1968, Saint-Denis de la Réunion, Cazal, 1970, p. 108-135), qui contient de nombreuses précisions sur la genèse des *Chansons* ainsi que sur les rapports de Parny et de sa famille avec la zone de l'océan Indien.

<sup>2</sup> Dans son ouvrage *Histoire de la grande isle Madagascar*, publié d'abord en 1658 puis de nouveau en 1661 dans une version augmentée. On se reportera à l'édition critique de Claude Allibert, Paris, Karthala, 1995. Gouverneur de la colonie de Fort-Dauphin, Flacourt n'a pas de connaissance directe de l'île Bourbon et se borne à reproduire ou à développer les témoignages émanant des deux premiers groupes d'occupants temporaires de l'île.

<sup>3</sup> La stèle est reproduite sur une gravure de l'édition de 1661 de l'*Histoire de la grande isle Madagascar* (p. 289). Pour le texte complet de l'inscription et celui de la relation latine qui l'accompagne, voir l'édition citée de Cl. Allibert, p. 609-613 (nous traduisons). Pour l'analyse de l'utilisation que Parny fait de cette source, voir notre article « "Méfiez-vous des blancs, habitants du rivage" : anticolonialisme et intertextualité dans les *Chansons madécasses* de Parny », in Sylviane Albertan-Coppola (éd.), *Apprendre à porter sa vue au loin. Hommage à Michèle Duchet*, Lyon, ENS Editions, 2009, p. 295-310.

apparemment dépourvues de fondement réel – l'aïeul, Pierre Parny, arriva dans l'île en 1698 comme domestique du gouverneur de la Saulaie – l'ascension sociale des Parny s'explique surtout par l'insertion dans l'économie esclavagiste et la participation aux guerres de l'Inde<sup>1</sup>. Devenu officier puis commandant de quartier, le père du poète épousa en secondes noces Geneviève de Lanux, fille de Jean-Baptiste François de Lanux, membre du Conseil Supérieur de l'île et commandant du quartier de Saint-Paul. Astronome et naturaliste amateur de renom, élu correspondant de Réaumur par l'Académie des Sciences, mais également en relation épistolaire avec d'autres académiciens comme Buffon, Jussieu, Le Gentil de la Galaisière et surtout Pingré, de Lanux exerça d'importantes responsabilités administratives, parmi lesquelles l'organisation de la traite à Madagascar, sujet sur lequel il rédigea un mémoire qui pourrait bien être l'une des sources des *Chansons madécasses*<sup>2</sup>. La correspondance des de Lanux père et fils révèle une autre facette du personnage : l'activité maçonnique, qui est apparemment une tradition familiale<sup>3</sup>. On en connaît l'importance chez les frères Parny, qui furent parmi les créateurs de la prestigieuse loge des Neuf Sœurs.

Ces remarques factuelles aident à comprendre qu'on doit se garder de projeter sur le monde colonial des clichés sociaux et des clivages idéologiques trop simplistes – on peut fort bien être à la fois un organisateur de la traite négrière et un homme des Lumières – et que, malgré les jugements tranchants émis sur ses compatriotes dans le *Voyage à l'île Bourbon*, Parny n'est pas forcément en rupture avec son milieu d'origine ; il en prolonge même les orientations, des sympathies « éclairées » à l'attitude quelque peu ambiguë face au système esclavagiste, qu'il condamne dans son principe avec véhémence mais dont il semble s'être personnellement accommodé. Fils d'un ancien militaire devenu un « habitant » (autrement dit planteur) propriétaire de nombreux esclaves en majorité d'origine malgache, en possédant d'ailleurs lui-même à titre personnel, Parny est aussi un lecteur des Philosophes. Comme à peu près tout le monde à l'époque, y compris aux Mascareignes, il a lu l'*Histoire des deux Indes*, manifeste abolitionniste et anticolonialiste non dépourvu cependant d'ambiguïté, car si Raynal stigmatise les conquêtes coloniales, il célèbre aussi la mission civilisatrice des Européens auprès des « peuples sauvages »<sup>4</sup>.

Ce qu'on a retenu habituellement des *Chansons madécasses* (1787), le plus directement « exotique » des ouvrages de Parny<sup>5</sup>, c'est la véhémence du message anticolonialiste et le

<sup>1</sup> Sur ces données familiales et biographiques, voir Catriona Seth, *op. cit.*, p. 16 et suit.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste François de Lanux, « Mémoire sur la traite des esclaves à une partye de la cote de l'est de l'isle de Madagascar » [1729], in Albert Loughnon, *Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes*, t. I, octobre-décembre 1932, n° 3, p. 79-85.

<sup>3</sup> La correspondance adressée par de Lanux père, relayé à son décès par son fils, à l'astronome Alexandre-Gui Pingré, que l'Académie des Sciences envoya en 1761 dans l'océan Indien pour observer le transit de Vénus sur le disque du soleil, porte sur des questions scientifiques principalement, mais aussi sur l'histoire de la franc-maçonnerie à l'île Bourbon. On la trouvera parmi les papiers de Pingré à la Bibliothèque Sainte-Geneviève sous la cote MS 2511. Selon de Lanux fils (lettre du 15 octobre 1776), une loge aurait été créée à Bourbon vers 1745 par le gouverneur de Ballade ; étant tombée en sommeil, elle aurait été reconstituée par de Lanux père en 1756 ou 1757. Ces dates remarquablement précoces établissent l'ancienneté insoupçonnée de la tradition maçonnique dans l'île.

<sup>4</sup> L'ouvrage de Raynal a connu quelque quarante-huit éditions et plusieurs importants remaniements entre 1770 et la mort de son auteur en 1796. Voir par exemple l'appel à civiliser les habitants de Madagascar introduit par le texte de 1780 (Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Genève, Pellet, 10 vol., 1782, t. IV, p. 197). Pour la réception du livre dans l'océan Indien, voir J.-M. Racault, « L'effet exotique dans l'*Histoire des deux Indes* et la mise en scène du monde colonial de l'océan Indien », in Hans-Jürgen Lüsebrink et Anthony Strugnell (éds.), *L'Histoire des deux Indes : réécriture et polygraphie*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, n°333, 1996, p. 199-132.

<sup>5</sup> Edition originale : *Chansons madécasses traduites en français, suivies de poésies fugitives*, Paris, Hardouin et Gattey, 1787, 83 p. Nous utilisons l'édition des *Œuvres de Parny* de 1831, où les *Chansons madécasses* occupent les p. 121 à 134 du t. II.

renversement de perspective qui donne la parole aux indigènes, ou feint de la leur donner par la fiction d'une pseudo-translation à la manière des poèmes d'Ossian « traduits » par Macpherson<sup>1</sup>. De même que le « Méfiez-vous des blancs, habitans dur rivage » de la V<sup>e</sup> *Chanson* retourne le « Cave ab incolis » de Flacourt, faisant des envahisseurs et non plus des Malgaches une engeance cruelle et perfide, l'« Avertissement » liminaire s'emploie à disculper ces derniers des traits négatifs qui leur ont été reprochés, puisque la faute en revient en dernière analyse aux Européens :

Ces princes sont toujours armés les uns contre les autres, et le but de toutes ces guerres est de faire des prisonniers pour les vendre aux Européens. Ainsi, sans nous, ce peuple serait tranquille et heureux (II, 121).

Toutefois le tableau primitiviste est loin d'être uniformément idyllique. Prolongeant un corpus d'observations anthropologiques qui remonte à Flacourt, Parny insiste aussi sur le dualisme manichéen qui imprègne la culture malgache, prise en tenaille entre Zanhar, le Dieu du Bien, et Niang, « esprit malin et puissant », le seul à qui l'on juge utile de rendre un culte<sup>2</sup>, comme l'explique la VII<sup>e</sup> *Chanson* :

Zanhar et Niang ont fait le monde. O Zanhar ! nous ne t'adressons pas nos prières : à quoi servirait de prier un Dieu bon ? C'est Niang qu'il faut apaiser (II, 129).

D'où la tonalité contrastée des douze *Chansons*, qui font alterner les tableaux voluptueux d'idylle ou d'hospitalité érotique avec des scènes plus sombres de batailles, de massacres, de vengeances ou de sacrifices d'enfants nés un jour néfaste (*Chanson XI*). Sans céder à l'idéalisation naïve, le primitivisme de Parny retrouve ainsi une tradition ancienne qui laisse aux Malgaches leur altérité, sans nier la part négative de la cruauté et de la superstition dans leur société<sup>3</sup>.

Autre texte fortement marqué par le contexte colonial de l'océan Indien et spécialement par le système servile inséparable de l'économie des îles, le *Voyage à l'île Bourbon (1777 ?)*<sup>4</sup> est issu des correspondances échangées entre Parny, retenu dans l'île où il a été rappelé par son père, et son frère aîné Jean-Baptiste ainsi que son ami Bertin, restés à Paris ; quoique

---

<sup>1</sup> Henri Potez, qui n'aime pas Parny, estime qu'« il a écrit les *Chansons madécasses*, d'une couleur si fausse, pour balancer le succès de Bernardin de Saint-Pierre et donner une sorte d'Ossian nègre » (Henri Potez, *L'élégie en France avant le romantisme (de Parny à Lamartine), 1778-1820*, Genève, Slatkine, 1970, p. 110

<sup>2</sup> Le paradoxe qui conduit les Malgaches à honorer le diable plutôt que Dieu, car c'est du premier qu'il y a le plus à craindre, est un *topos* des récits de voyages dans la Grande Ile aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Si Zanhar (Zanahary) est effectivement le « Grand Dieu » des croyances malgaches, Niang est apparemment une erreur de Parny. Le mot est utilisé parmi les esclaves de Bourbon, mais dans le sens générique de « mauvais esprit ». Selon Auguste Billiard, à Bourbon « les *gniang's* sont les revenants et les malins esprits qui, dans la colonie comme en France, se plaisent à donner une part de leurs tribulations aux vivants » (A Billiard, *Voyage aux colonies orientales* [1822], Sainte-Clotilde, ARS-Terres Créoles, 1990, p. 72).

<sup>3</sup> Cette thématique, elle non plus, n'est pas neuve et s'appuie sur des représentations stéréotypées de Madagascar remontant à Flacourt, voire plus anciennes. Nous nous permettons de renvoyer sur ce point aux chapitres I et II de notre ouvrage *Mémoires du Grand Océan. Des relations de voyages aux littératures francophones de l'océan Indien*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2007, p. 45-80.

<sup>4</sup> Edition originale hypothétique : *Voyage à l'île Bourbon*, A.M., Londres, 1777. Toutefois Catriona Seth estime qu'il pourrait s'agir d'une contrefaçon postérieure antdatée, la première édition réellement authentifiée se trouvant dans les *Œuvres de M. le Chevalier de Parny, contenant ses opuscules poétiques et ses poésies érotiques*, A l'Isle Bourbon [en réalité Paris], Lemarié, 1780, 2 vol. Ce texte, ainsi que le *Voyage en Bourgoine* d'Antoine de Bertin (1777), ont fait l'objet d'éditions commentées dans notre anthologie de *Voyages badins, burlesques et parodiques du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, coll. « Lire le Dix-Huitième Siècle », 2005, p. 209-239 et p. 241-262. Par souci de commodité, les citations du *Voyage à l'île Bourbon* renverront aux *Œuvres* de l'édition de 1831, où il apparaît sous le titre de « Mélanges » (I, 239-259).

probablement authentiques pour l'essentiel, ces lettres en prose mêlée de vers s'inscrivent aussi dans un genre littéraire mineur mais fort à la mode vers la fin de l'Ancien Régime, le voyage badin en prosimètre sur le modèle du célèbre *Voyage de Chapelle et Bachaumont* (1663).

L'esclavage est une réalité juridique à Bourbon depuis 1690<sup>1</sup>, bien qu'il y ait probablement existé antérieurement (les « serviteurs » malgaches arrivées avec les premiers colons étaient probablement des esclaves sans en avoir le statut). Et pourtant, ce qui relativise la hardiesse apparente des prises de position de Parny sur le sujet, la critique du système esclavagiste est assez répandue aux Mascareignes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris chez les hauts responsables administratifs chargés de l'appliquer. Dans le discours très dur qu'il adresse à son arrivée aux habitants de l'île de France, l'Intendant Pierre Poivre déplore la loi qui « tolère parmi nous un usage inhumain, anciennement établi chez des peuples barbares »<sup>2</sup>, regrettant en outre l'inefficacité économique et les désastreux effets sociaux de la servitude qui, « après avoir avili l'esclave, [...] tend à énerver le maître, à le corrompre, à l'enchaîner sous le joug honteux de l'orgueil, de la dureté et de tous les vices »<sup>3</sup>.

Ces idées, reprises par son ami et protégé Bernardin de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'île de France*, n'ont d'autre conséquences pratiques cependant qu'un paternalisme intéressé (car « des esclaves bien traités serviront toujours bien leurs maîtres »<sup>4</sup>, écrit Poivre), éventuellement maquillé en une sorte de pastorale coloniale qu'on peut juger mystificatrice et dont les deux familles de *Paul et Virginie* sur l'illustration.

Le *Voyage à l'île Bourbon* n'échappe pas à ces contradictions. On y trouve l'expression d'un anti-esclavagisme militant mais peu original qui démarque la lettre XII, « Des Noirs », et son post-scriptum « Réflexions sur l'esclavage », du *Voyage à l'île de France* de Bernardin, lui-même très tributaire de Pierre Poivre. En écho à Bernardin qui après avoir décrit les châtimements des esclaves fouettés pour une peccadille ajoute « Ma plume se lasse d'écrire ces horreurs, mes yeux sont fatigués de les voir et mes oreilles de les entendre »<sup>5</sup>, Parny écrit « Non, je ne saurais me plaire dans un pays où mes regards ne peuvent tomber que sur le spectacle de la servitude, où le bruit des fouets et des chaînes étourdit mon oreille et retentit dans mon cœur. Je ne vois que des tyrans et des esclaves, et je ne vois pas mon semblable » (I, 255). Mais ils ne tirent ni l'un ni l'autre les conséquences pratiques de ces beaux principes. Bernardin relate lui-même comment, au cours de son voyage à pied autour de l'île, il a chargé ses deux esclaves Côte et Duval très au-delà des soixante livres fixées comme limite par une ordonnance de l'Intendant<sup>6</sup>, et Parny, ayant besoin d'argent, écrit à sa sœur Geneviève (« Javotte »), à peu de distance de la publication des *Chansons madécasses* (lettre du 6 avril 1787) pour lui demande de vendre – mais non d'affranchir – l'esclave Auguste<sup>7</sup>, dont il est propriétaire.

Quant à l'anecdote donnée pour authentique que rapporte le *Voyage à l'île Bourbon* de l'esclave mourant refusant le baptême avec ces mots : « Je ne veux pas d'une autre vie, car peut-être y serais-je encore votre esclave » (II, 257), elle est suspecte à un double titre.

---

<sup>1</sup> Voir Danielle Nomdedeu-Maestri, *Chronologie de La Réunion de la découverte à la départementalisation*, Paris, Université de La Réunion, Sedes, 2001, p. 23.

<sup>2</sup> « Discours prononcé par P. Poivre à son arrivée à l'Isle de France aux habitants de la Colonie assemblés au Gouvernement » [1767], in Pierre Poivre, *Mémoires d'un botaniste et explorateur*, La Rochelle, La Découverte, 2006, p. 131 (cette édition moderne reprend les *Voyages d'un philosophe* et les autres textes rassemblés dans les *Œuvres Complètes* de P. Poivre, Paris, Fuchs, 1797).

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 130-131.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 133.

<sup>5</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'île de France par un officier du roi* [1773], éd. d'Yves Benot, Paris, La Découverte – Maspéro, 1983, p. 120.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 151-152.

<sup>7</sup> Archives Départementales de La Réunion, Cote 1 J 71/1-4.

Comme imaginer que Parny, anticlérical enragé, ait accepté de jouer un semblable rôle et qu'il se soit trouvé quelqu'un pour le lui proposer ? De surcroît, comme l'a signalé Catriona Seth, cette historiette qui aurait sa source chez Las Casas appartient à un fonds commun du discours anti-esclavagiste des Lumières, étant présente aussi chez Voltaire et chez Raynal<sup>1</sup>. Conviction sincère ou posture rhétorique, ce qu'on appelle un peu sévèrement « l'anti-esclavagisme déclamatoire » relève de toute manière d'un discours d'époque d'autant moins subversif qu'il est largement partagé par l'Administration sur place comme à Versailles. Économiquement dépendant et socialement partie prenante d'un système qu'il désapprouve sans qu'émerge une réelle perspective de l'abolir<sup>2</sup>, Parny choisit la fuite au double sens du terme : le départ de l'île, cet « heureux moment où le vaisseau qui me rapportera vers la France sillonnera légèrement la surface des flots » (I, 258), et aussi l'évasion dans une frivolité provocatrice qui permet du moins de détourner les yeux d'un pénible état de fait qu'on ne peut changer :

Mais sur cet affligeant tableau,  
Qu'à regret ma main continue,  
Ami, n'arrêtons point la vue,  
Et tirons un épais rideau (I, 257) ;

le *Voyage à l'île Bourbon* s'achève ainsi en anticipant la réintégration du poète exilé au petit cercle épicurien de la Caserne, dont les membres sont présentés comme les célébrants d'un cérémonial secret qui rappelle les cultes à mystères de l'Antiquité<sup>3</sup>.

Faut-il prendre au pied de la lettre cet adieu apparemment sans regret à l'île – où Parny effectuera en réalité un nouveau voyage dans les années 1783-86 – et ce reniement du monde colonial disqualifié par la violence esclavagiste ? Les choses en fait ne sont pas aussi simples. Comme son ami Bertin, bien qu'ils affichent sur ce point des positions très différentes, Parny se trouve, en tant que créole, écartelé entre deux mondes, la métropole et la colonie, sans appartenir véritablement à aucun, de même que son attitude à l'égard de l'île oscille entre le rejet et la nostalgie.

## L'identité créole et l'Ailleurs

Afin de comprendre ce qu'a pu représenter pour Parny l'origine bourbonnaise, il faut resituer l'identité créole dans son histoire, où Bourbon occupe une place spécifique si on la compare à sa voisine. Ce que les témoignages de l'époque reprochent en général aux habitants de l'île de France, dont le peuplement est plus tardif et aussi plus volatil, c'est justement de

---

<sup>1</sup> Voir son ouvrage déjà cité, p. 107-108.

<sup>2</sup> Du moins avant l'époque révolutionnaire, bien que la création de la Société des Amis des Noirs ait offert dès février 1788 une tribune aux abolitionnistes. Parny ne semble pas en avoir fait partie. On ne sait comment il réagit au décret d'abolition de la Convention du 4 février 1794, qui du reste ne fut pas appliqué aux Mascareignes.

<sup>3</sup> « D'une guirlande nouvelle  
Ombragez vos jeunes fronts ;  
Et qu'au milieu des flacons  
Brille le myrte fidèle.  
Qu'après d'un autel fleuri  
Chacun d'une voix légère  
Chante pour toute prière,  
*Regina potens Cypri* ;  
Puis venant à l'accolade  
D'un ami ressuscité,  
Par une tripe rasade  
Vous salûrez ma santé » (I, 258-259).

n'être pas des Créoles durablement enracinés dans l'île, mais des aventuriers ou des immigrants temporaires. Ainsi Pierre Poivre déplore-t-il que « chaque colon, aveuglé par son intérêt privé, n'a regardé cette colonie que comme un lieu de passage, et ne s'est attaché qu'aux moyens de faire une fortune rapide par toutes sortes de voies, pour retourner promptement en France »<sup>1</sup>.

Au contraire, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bourbon fait figure d'« île créole ». Le terme, appliqué à la population blanche par un sieur Durot qui visite l'île en 1705<sup>2</sup>, perd vite sa spécificité « ethnique » pour marquer l'identité propre des habitants nés dans l'île, quelle que soit leur couleur, par opposition à ceux venus du dehors : dès 1725, il apparaît dans les recensements d'esclaves<sup>3</sup>. Cette île de peuplement plus ancien où les « Européens » sont rares est un lieu d'enracinement ; comme l'explique l'astronome Pingré, « les habitants de Bourbon y sont nés pour la plupart et il comptent y mourir. Ils regardent Bourbon comme leur véritable patrie »<sup>4</sup>.

L'antithèse des deux îles qui fait figure de topos dans les textes de la fin des Lumières, joint au particularisme culturel créole l'opposition géographique de l'ouvert et du fermé : « L'île de France par ses ports est propice au commerce, Bourbon par ses rivages escarpés est propice au bonheur »<sup>5</sup>, résume Bernardin de Saint-Pierre, reprenant des clichés souvent répétés qui sont à l'origine d'une véritable utopie créole de Bourbon. Nourrie d'idéologie rousseauiste, la pastorale bourbonnaise que célèbrent les voyageurs des années 1760-1800 est en réalité bien peu conforme à l'évolution réelle d'une île menacée par le surpeuplement et la prolétarianisation d'une partie de la population blanche, si bien que l'image idéale du monde créole se fixe de préférence sur un passé quelque peu mythique, celui des débuts de la colonie et des « anciens habitants de Bourbon » évoqués par Bernardin de Saint-Pierre dans la lettre XIX du *Voyage à l'île de France*, dont le mode de vie patriarcal plus ou moins inspiré de celui des habitants de la Bétique du *Télémaque* inspirera le tableau de la « petite société » de *Paul et Virginie*. Toutefois Bernardin doit reconnaître que « la dernière guerre de l'Inde a altéré un peu ces mœurs » :

Les volontaires de Bourbon s'y sont distingués par leur bravoure, mais les étoffes de l'Asie et les distinctions militaires de France sont entrés dans leur île. Les enfants, plus riches que leurs pères, veulent être plus considérés. Ils n'ont pas cru jouir d'un bonheur ignoré. Ils vont chercher en Europe des plaisirs et des honneurs, en échange de l'union des familles et du repos de la vie champêtre<sup>6</sup>.

Le constat s'applique parfaitement à la famille de Parny, à qui les guerres de l'Inde ont valu une belle ascension sociale et même la croix de Saint-Louis, et dont trois des fils ont réussi une remarquable percée à la cour, du moins jusqu'à la mort soudaine de Jean-Baptiste, frère aîné du poète, qui ouvrit les revers de fortune du clan.

En contraste avec l'image idéalisée de l'île qui prévaut chez son ami Bertin, Créole lui aussi, mais d'enracinement plus récent, cette identité créole qui est incontestablement la sienne soulève chez Parny des sentiments ambivalents. Le terme, qu'il évite en général de s'appliquer à lui-même comme s'il ne s'y reconnaissait pas, est souvent assorti sous sa plume de connotations négatives. Le portrait du Créole du *Voyage à l'île Bourbon*, après avoir relevé

---

<sup>1</sup> Pierre Poivre, « Discours... », in *op. cit.*, éd. citée, p. 122.

<sup>2</sup> Cité in Albert Lounnon, *Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon (1611-1725)*, Saint-Denis de La Réunion, Gérard, 1970, p. 197.

<sup>3</sup> Selon Robert Chaudenson, *Les Créoles français*, Paris, 1979, p. 10-11.

<sup>4</sup> Alexandre-Gui Pingré, *Voyage à Rodrigue* [1761], édition critique des manuscrits par Sophie Hoarau, Marie-Paule Janiçon et Jean-Michel Racault, Paris, Université de La Réunion – SEDES, 2004, p. 257.

<sup>5</sup> Ajout manuscrit au *Voyage à l'île de France* recueilli dans l'édition critique de Robert Chaudenson, *Île Maurice*, Editions de L'Océan Indien, 1986, p. 447.

<sup>6</sup> *Voyage à l'île de France*, éd. Y. Benot (*op. cit.*), p. 189-190.



quelques qualités (franchise, générosité, bravoure), prend une tonalité plus critique (« il est ombrageux, inquiet et susceptible à l'excès », I, 252) puis vire au réquisitoire :

Son génie indolent et léger n'est pas propre aux sciences ni aux études sérieuses ; il n'est pas capable d'application ; et ce qu'il sait, il le sait superficiellement et par routine. [...] Il est vain et entêté ; il méprise ce qu'il ne connaît pas, et il connaît peu de chose ; il est plein de lui-même, et vide de tout le reste (I, 253).

A l'origine de ces défauts, deux causes selon Parny, qui sur ce point rejoint l'analyse de Bernardin de Saint-Pierre dans son *Voyage à l'île de France*. La première est l'ignorance imputable à la médiocrité de l'éducation :

A sept ans quelque soldat ivrogne leur apprend à lire, à écrire, et leur enseigne les quatre premières règles d'arithmétique ; alors l'éducation est complète (I, 253).

Bien que brièvement inscrits au collège ouvert à Saint-Denis par les Lazaristes, Parny et Bertin ont eux aussi pâti de l'absence d'un véritable cursus scolaire et ont dû rattraper leur retard à leur arrivée en France avant de devenir des élèves brillants.

L'autre cause est l'esclavage, qui encourage « cet esprit impérieux que révolte la plus légère contradiction » et « cette paresse naturelle au Créole, qui prend sa source dans la chaleur du climat » (I, 254). Si ce constat n'est pas propre à Parny (on le trouve aussi chez Poivre et chez Bernardin de Saint-Pierre dans les lettres VIII et XIII de son *Voyage*), une variante de l'édition de 1826 des *Œuvres* de Parny infléchit l'analyse dans un sens plus personnel :

C'est ce qui arrivera nécessairement dans tous [*sic*] les pays où il n'y aura pas de peuple, où tous les rangs seront confondus, et où la dénomination d'habitant [au sens de « planteur »] mettra de niveau toutes les conditions<sup>1</sup>.

C'est suggérer que l'esclavage n'est pas incompatible seulement avec l'humanisme universaliste (« Je ne vois que des tyrans et des esclaves, et je ne vois pas mon semblable », I, 255), mais aussi avec le principe d'une société d'ordres comme l'est celle de l'Ancien Régime selon l'idéologie nobiliaire : uniformisé par l'esclavage, le monde créole ne comporte pas de peuple, mais pas non plus d'aristocratie, ce que visiblement l'auteur déplore.

L'image globalement très négative des Créoles prend parfois chez Parny une connotation « ethnique » à la limite du racisme, notamment dans sa correspondance avec sa sœur Geneviève (« Javotte ») au sujet de ses jeunes neveux dont il suit les études à Paris, qui peut rappeler les thèses de Cornelius de Pauw dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains*, reprises par Raynal dans l'*Histoire des deux Indes*, sur la « dégénération » des races humaines en milieu tropical, laquelle toucherait aussi les populations d'origine européenne.

En multipliant dans ces courriers les remarques sarcastiques sur le caractère créole « incompatible avec le travail », sur « l'indolence et l'inertie des Créoles [qui] sont toujours un nouveau sujet d'étonnement pour moi »<sup>2</sup>, Parny oublie-t-il qu'il est lui-même créole ? Les lettres à Javotte révèlent pourtant chez lui, surtout quand sa situation matérielle se détériore après la mort de son frère aîné, cette même nostalgie créole de l'île qu'il reproche à son jeune neveu incapable de s'adapter à la vie en métropole :

Plût à Dieu que je n'eusse jamais quitté mon rocher de Bourbon ! J'en serais plus tranquille et plus heureux, et le point important en ce monde c'est d'être heureux. Je me trouve jetté à cinq mille lieues de

<sup>1</sup> Evariste Parny, *Œuvres*, Paris, Roux-Dufort Frères, 1826, p. 326.

<sup>2</sup> Lettres du 15 septembre 1788 et du 6 juin 1789, A.D.R., même cote que précédemment.

ma famille, loin de mes parens et de mes amis, car les amis de Paris ne méritent guère ce nom (lettre du 15 septembre 1788)<sup>1</sup>.

Il multiplie les démarches pour trouver un emploi aux îles, argue de sa qualité de Créole pour solliciter le commandement du régiment des Volontaires de Bourbon<sup>2</sup>, envisage même en 1793 de revenir dans l'île pour s'y faire maître d'école... Malgré le départ en France et les jugements cinglants, la rupture avec l'île n'est donc nullement consommée, et en réalité elle n'a jamais eu lieu. A Paris ou à Versailles, les frères Parny et leurs amis évoluent dans un milieu fortement créolisé, comme le montre la composition du cercle anacréontique de la Caserne, «une douzaine de jeunes militaires, [...] transplantés la plupart d'un autre hémisphère», précise Bertin dans son *Voyage de Bourgogne*<sup>3</sup>, en majorité originaires de Bourbon, comme les dames qui participent aussi à ses activités. L'identité créole affleure du reste dans le premier poème publié de Parny, l'« Épître aux Insurgents » (1777), où l'on peut voir des sympathies «républicaines» avant la lettre, mais aussi une manifestation, encouragée par l'exemple américain, de l'« autonomisme colon » typique de son milieu (I, 263-265).

En réalité Parny oscille toujours entre deux attitudes opposées : le dénigrement de l'île considérée comme un lieu d'exil ; le sentiment très vif d'une singularité personnelle liée pourtant à cette identité insulaire. Ainsi l'épître de 1777 « A. M. de P... du S... » (I, 260-263) – son ami Auguste Pinçon du Sel, également créole – commence-t-elle par critiquer l'île, la monotonie de son climat, le temps perdu de l'enfance où, écrit Parny, « je végétais neuf ans ». Mais l'auteur, tout en relatant non sans provocation l'absence d'émotion qui a marqué son retour (« la patrie est un mot et le proverbe ment ») et son vif soulagement de regagner Paris, conclut de façon très inattendue sur une contradiction : le renoncement proclamé au voyage conduit bizarrement au constat d'une insatisfaction vague, puis à l'aspiration à un nouveau voyage qui le ramènerait vers l'île qu'il vient de quitter :

Mon vaisseau, battu par l'orage,  
A regagné le port, et n'en sortira plus.  
Que dis-je, dès demain, ennuyé du rivage,  
Peut-être irai-je encore l'exposer au naufrage  
Sur ces mêmes écueils qu'il n'a que trop connus.  
C'est le travers de tous les hommes  
De chercher le repos et de s'en dégoûter (I, 263).

A la différence de Bertin, d'autant plus enclin à cultiver l'image mythique de l'île-patrie qu'il n'y est jamais revenu, Parny est voué à vivre inconfortablement dans l'éternel aller-retour, dans un « entre-deux mondes » conjoignant la métropole et Bourbon, la dissipation parisienne et la persistance cependant d'une nostalgie créole. Cette tension détermine la particularité de son exotisme, qui est souvent en réalité un anti-exotisme.

### **Un anti-exotisme ? L'« amer savoir » du voyage**

Etre créole est déjà en soi faire l'expérience d'une double appartenance, à l'île tropicale d'une part, à l'Europe des anciennes origines de l'autre. Chez Parny, cette identité clivée, flottante, est rendue plus problématique encore par l'installation précoce en France, mais sans jamais couper les ponts avec Bourbon, où à une dizaine d'années d'intervalle le ramenèrent ses deux séjours. Il s'y ajoute, dans sa psychologie personnelle, un élément d'instabilité,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Mémoire au Ministre du 5 avril 1789, cité par Catriona Seth, *op. cit.*, p 268.

<sup>3</sup> *Voyage de Bourgogne*, in *Voyages badins...*, *op. cit.*, p. 235

d'« inquiétude » au sens classique<sup>1</sup>, qui s'exprime on l'a vu par la conclusion de l'épître à Auguste Pinczon du Sel (« La peine est aux lieux qu'on habite, / Et le bonheur où l'on n'est pas », I, 263), ainsi que dans un autre écrit intime, la lettre « A mon frère », datée de septembre 1785 à Pondichéry, où Parny a accompagné le vicomte de Souillac (II, 32-37). A l'instar des Madécasses des *Chansons* (composées précisément dans cette ville) tiraillés entre Zanhari et Niang, le Dieu du Bien et l'esprit du Mal, Parny évoque ce qu'on peut appeler en termes baudelairiens la double postulation qui est en lui :

Le Ciel, qui voulait mon bonheur,  
Avait mis au fond de mon cœur  
La paresse et l'insouciance ;  
Je ne sais quel démon jaloux  
Joignit à ces aimables goûts  
L'inquiétude et l'inconstance (II, 32).

Retraçant ses allées et venues entre Bourbon et l'Inde, il ajoute cette formule qui le peint dans sa dualité : « J'aime et je maudis les voyages » (*ibid.*). Cette longue lettre en vers (dont il n'est pas exclu que Baudelaire se soit souvenu dans le poème « Le Voyage ») est à la fois un témoignage autobiographique, un parcours du monde et une réflexion sur l'exotisme. Le destinataire, Jean-Baptiste Parny, frère aîné du poète, étant resté à Paris, le texte joue sur la confrontation de l'Ici parisien du narrataire, posé également comme espace de référence du voyageur-narrateur, avec les multiples Ailleurs que parcourt ce dernier, tous décevants ou hostiles ; qu'il s'agisse de « la brûlante Afrique », du « ciel constamment enflammé » de « la Taprobane Antique » (= Ceylan), de la ville de Pondichéry endeuillée par la mort de Bussy et par les défaites françaises, des famines du Bengale, de la crise économique qui frappe le coton et le commerce des toileries, on retrouve deux constantes : un climat extrême, insupportable pour les Européens (« Un long et redoutable été / Flétrit ces champs et les dévore », II, 34), l'omniprésence déprimante du despotisme politique et de la superstition religieuse. Si « Partout la Force fait les lois » (II, 37), le monde indien en offre l'illustration privilégiée, idée qui provient vraisemblablement de l'*Histoire des deux Indes*, citée d'ailleurs dans le poème.

Lorsque Parny se déclare « fatigué des voyages » (*ibid.*), on peut aussi établir un lien intertextuel avec la lettre XXVIII « Sur les voyageurs et les voyages » concluant le *Voyage à l'île de France* de Bernardin de Saint-Pierre, que Parny a lu également. Même condamnation – très moderne – du voyage, mais ce n'est pas toutefois pour célébrer comme chez Bernardin le pays natal retrouvé<sup>2</sup> : la conclusion du poème de Parny, conventionnellement badine et banalement épicurienne, se borne à un éloge du sage dans la tradition horacienne qui « de son toit rarement s'écarte » et ne voyage que « sur la carte ».

Condamnation du voyage, mais aussi condamnation de l'Ailleurs et de l'exotisme en général : Parny ne trouve absolument rien de positif à écrire de Ceylan ni de l'Inde, ne cesse de se plaindre de la chaleur étouffante qui y règne, exprime sa déception face aux voluptueuses bayadères vantées dans un morceau fameux de l'*Histoire des deux Indes* (« Raynal vous a trop embellies », II, 36) : c'est à Paris qu'on trouve les « véritables bayadères », sans doute les courtisanes du Palais-Royal comme le signale l'allusion à

---

<sup>1</sup> Voir les belles analyses de Jean Deprun (*La philosophie de l'inquiétude en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, J. Vrin, 1979).

<sup>2</sup> « Il est dans le lieu natal un attrait caché, je ne sais quoi d'attendrissant qu'aucune fortune ne saurait donner et qu'aucun pays ne peut rendre. Où sont ces jeux du premier âge, ces jours si pleins sans prévoyance et sans amertume ? » (*Voyage à l'île de France*, éd. Y. Benot, p. 258).

« l'heure de l'Opéra » qui précède (et suscite) leur apparition textuelle<sup>1</sup>. Le véritable centre du monde en effet, c'est Paris, où le voyageur désenchanté annonce son retour définitif : une fois de plus, le voyage dessine une boucle tendue vers le point de départ, Paris, centre de la civilisation, et vers la réintégration du voyageur à son groupe amical après l'expérience de la séparation et de l'exil.

Même scénario circulaire encore dans un conte en vers plus tardif, « Le voyage de Céline » (I, 219-236), véritable tour du monde allégorique qui transporte une jeune coquette délaissée par son amant successivement sur les bords du Mississipi, à Tahiti, en Nouvelle-Zélande, en Chine, en Inde, en Tartarie, en Afrique, etc., pour la ramener enfin à son point de départ, la France, « pays de la tolérance » qu'elle aurait été bien inspirée de ne jamais quitter. Une fois de plus le voyage est décevant. L'héroïne, en quête de « ce monde lointain, / Fidèle encore à la nature, / Où l'amour est sans imposture, / Sans froideur, sans trouble et sans fin ! » (I, 219), doit constater, au fil des mésaventures scabreuses qui lui sont données à vivre, que grossièreté, brutalité, barbarie et oppression de la femme par l'homme sont la règle chez presque tous les peuples de la terre. Bien loin des aimables clichés de la littérature primitiviste, le sauvage du Nouveau Monde « Est un sauvage véritable, / Etranger aux grands sentiments » (I, 220) ; dans les îles du Pacifique les mystères de l'amour ne sont pas des mystères puisqu'ils sont publics ; Céline du reste n'apprécie pas plus cette innocence cynique que la pratique barbare du bûcher des veuves en Inde. Ce parcours ethno-géographique des mœurs et coutumes des peuples est aussi un parcours textuel dont les modèles plus ou moins parodiés sont souvent repérables : *Atala* (pour les sauvages du Mississipi), Bougainville (pour les mœurs sexuelles de Tahiti), Raynal (pour la *Sati* indienne), etc.

La disqualification de l'ailleurs, assortie d'un francocentrisme sans nuance, est donc une constante dans ces textes. Il y a chez Parny un discours de l'exotisme, ou plutôt de l'anti-exotisme, lié à la condamnation du voyage, qui n'apprend rien, sinon que chercher l'état de nature c'est trouver la barbarie, que le mal est une réalité universelle un peu atténuée par la civilisation, et que par conséquent la sagesse consiste à rester chez soi. Quant au voyageur, temporairement soustrait à la sociabilité élégante, il vit l'expérience déstabilisante d'une régression, d'une perte des codes de la civilisation. Dans son *Voyage de Bourgogne*, Bertin compare plaisamment son ami retenu à Bourbon à Ovide exilé en terre barbare parmi les Gètes, en proie à la nostalgie de Rome<sup>2</sup>. Ce que retient Parny de Ceylan, ce sont les quelques moineaux apportés d'Europe qui hantent les bois « tristes et sans échos » :

Comme une ancienne connaissance  
J'ai salué ce peuple ailé,  
Du lieu chéri de sa naissance  
A regret sans doute exilé (II, 33).

L'exotisme paradoxal des oiseaux parisiens déportés sous les Tropiques, auxquels le poète s'identifie, revient assez subtilement à célébrer l'Ici retrouvé dans l'Ailleurs ; mais cette transplantation nostalgique d'une réalité familière la prive aussi de sa vitalité (les oiseaux ne chantent plus), un peu comme dans *Paul et Virginie* les graines envoyées de France par l'héroïne, inadaptées au climat et qui n'ont pas prospéré<sup>3</sup>.

Comme toutes les formes d'exotisme, l'anti-exotisme de Parny est comparatif. Il repose sur la confrontation du monde autre saisi par le regard du voyageur avec celui, parisien presque toujours, posé comme réalité de référence. La nature dialogique des textes renforce

---

<sup>1</sup> Haut lieu de la prostitution parisienne, le Palais-Royal est également tout proche de l'Opéra ; une cloche y annonce chaque jour le début de la représentation une demi-heure avant le lever de rideau de six heures. Comme le prouve l'incipit du *Neveu de Rameau*, l'association des deux motifs fait alors figure de *topos*.

<sup>2</sup> In *Voyages badins...*, éd. citée, p. 220.

<sup>3</sup> Voir *Paul et Virginie*, éd. de Jean-Michel Racault, Paris, Le Livre de Poche Classique, 1999, p. 207-208.

cette relation duelle. Il s'agit souvent de lettres, que l'auteur adresse à son frère, à Auguste Pinczon du Sel, à Bertin, lettres qui elles-mêmes entrent en dialogue entre elles, l'effet d'écho étant accentué par leur insertion dans les publications jumelles : le *voyage de Bourgogne* de Bertin et le *Voyage à l'île Bourbon* de Parny se répondent ; alors que ce dernier relate son périple dans des missives envoyées de Rio de Janeiro, du Cap, de l'île Bourbon, son ami retrace les étapes de sa navigation en coche d'eau sur la Seine, plaisamment transformée en une aventureuse expédition lointaine.

Cette comparaison, dans le *Voyage à l'île Bourbon* comme dans les textes déjà évoqués, est généralement défavorable à la réalité posée comme « autre », celle de l'île en l'espèce. Retournant le cliché de l'« éternel printemps » insulaire, Parny se plaint de la monotonie du climat, car « la variété est la source de tous nos plaisirs, et le plaisir cesse de l'être quand il devient habitude » (I, 250). Bien qu'il lui arrive de célébrer les fruits exotiques – oranges, ananas, grenades, bananes, noix de coco, mangues, dattes et même « l'atte pierreuse », caractérisation d'une étonnante justesse<sup>1</sup> – la tonalité négative l'emporte dans les descriptions :

De rares arbrisseaux, par les vents outragés,  
Y croissent tristement sur la terre rougeâtre,  
Et des lataniers allongés  
Y montrent loin à loin leur feuillage grisâtre.  
Trouvant leur sûreté dans leur peu de valeur,  
Là d'étiques perdreaux de leurs ailes bruyantes  
Rasent impunément les herbes jaunissantes [...] (I, 251).

Au motif de la « dégénération » qui frappe la nature tropicale s'en joint un autre non moins négatif, celui des grands paroxysmes naturels, ravages des torrents, ouragans, éruptions volcaniques (I, 252). Ce qui est singulier, c'est que la réalité « exotique » de l'île ainsi rejetée est en réalité la terre natale du poète, sa « patrie », reconnaît-il du bout des lèvres, dont la logique voudrait qu'elle figure plutôt un *ici* positif. Cette situation paradoxale aide peut-être à comprendre le traitement particulier de l'exotisme dans les *Poésies érotiques*, si peu visible qu'on pourrait l'en croire absent.

### **L'exotisme en creux des *Poésies érotiques***

Le recueil, rappelons-le, a été fictivement publié « A l'isle de Bourbon » en 1778 de même que d'autres œuvres de jeunesse tant de Parny que de Bertin<sup>2</sup> ; fausse adresse bien entendu (il n'y existe alors aucune imprimerie), mais aussi plaisanterie pour initiés que comprendront les membres du petit cercle d'officiers créoles de la Caserne ou de Feuillancour, et peut-être code de lecture : ces poèmes ont bien quelque chose à voir avec l'île Bourbon, quoiqu'elle n'y soit jamais mentionnée. Au rebours de ce que suggèreraient les conditions réelles de son élaboration, ce recueil se singularise par la plus extrême « déterritorialisation » apparente. Peut-être est-ce une invite paradoxale à y considérer la « question du lieu » avec la plus grande attention.

De fait, les données de l'histoire littéraire confirment que les *Poésies érotiques* ont été au moins partiellement composées à Bourbon à l'occasion du premier séjour du poète (23 janvier 1774-15 janvier 1776) et que l'inspiratrice probable en aurait été la toute jeune Esther Lelièvre (née le 7 juin 1761, donc âgée de treize ans en 1774), fille du capitaine du port

<sup>1</sup> Parny fait allusion ici (I, 249) à l'aspect écaillé du fruit et aux granulations de sa pulpe.

<sup>2</sup> Voir la bibliographie consacrée par Catriona Seth aux *Poètes créoles du XVIII<sup>e</sup> siècle – Parny, Bertin, Léonard*, Paris et Rome, Memini, coll. « Bibliographies de Ecrivains Français », 1998. Il s'agit notamment du *Voyage de Bourgogne* (1777) et de l'*Épître à M. Des Forges Boucher* (1778) de Bertin, des *Poésies érotiques* (1778), des *Opuscules poétiques* (1779), des *Œuvres* (1780) de Parny.

de Saint-Paul, à qui Parny était censé donner des leçons de harpe. La réalité de cette liaison est étayée par divers témoignages et correspondances, avec Bertin notamment, sans lever entièrement les incertitudes et bizarreries résultant de la mise en récit de ce « roman en vers » où l'on ne comprend pas bien qui a trahi qui<sup>1</sup>. La situation est compliquée par la présence de plusieurs inspiratrices au moins littéraires (il est question dans les premières éditions d'une Aglaé et d'une Euphrosine, qui disparaissent dans la version définitive, où le recueil est unifié autour d'Eléonore), sans compter les liaisons bien réelles en hors-texte : Parny a eu une fille, Valère, née le 9 mai 1775, de l'esclave malgache Léda, appartenant à son père, et probablement aussi d'autres enfants naturels nés dans les mêmes conditions<sup>2</sup> ; situation banale aux îles et qui n'appelle pas de jugement moral, mais ne qualifie pas spécialement non plus Parny comme porte-parole de l'anti-esclavagisme qu'on lui attribue.

En tout état de cause, le substrat biographique du recueil étant essentiellement bourbonnais, on peut s'étonner de la discrétion des traces textuelles identifiables. La réalité insulaire y est à peine perceptible. L'insertion spatiale, indispensable à l'effet de mimésis qu'appellerait logiquement le genre du « roman en vers », n'est suggérée que par quelques allusions très vagues à l'île qui est le cadre de la relation amoureuse, et qui n'est jamais nommée. Alors que Bernardin de Saint-Pierre construit *Paul et Virginie* comme une justification historique et mythique de la toponymie de l'île de France (les noms de baie du Tombeau et de Cap Malheureux, qui « font énigme » dans la description initiale, reçoivent à l'épilogue leur explication), on ne trouve dans les *Poésies érotiques* que des références toponymiques d'ordre historico-mythologique (Gnide, Paphos, Amathonte, Idalie, Tempé par exemple dans le poème « Plan d'études », I, 39-41) ou relevant de la géographie culturelle (Scandinavie, Ecosse, Afrique dans « Les Paradis, I, 35-37), mais toujours étrangères à l'espace de l'île. L'insularité du lieu est pourtant soulignée à diverses reprises, en liaison avec l'idée d'un enfermement pénible et l'aspiration ardente au départ (« Eloigné pour jamais de cette île odieuse », Elégie IX, livre IV, I, 92 ; « Je quitte enfin ces tristes lieux / Où me ramena l'espérance, / Et l'Océan entre nous deux / Va mettre un intervalle immense », Elégie XIII, livre IV, I, 97). C'est en revanche une image insulaire hautement positive qu'esquisse le poème « Projet de solitude » (I, 41) ; toutefois, nous y reviendrons, elle ne concerne nullement l'île Bourbon réelle<sup>3</sup>, mais une île imaginaire idéale qui est en réalité son antithèse :

Non loin de ce rivage est une île ignorée,  
Interdite aux vaisseaux, et d'écueils entourée  
Un zéphyr éternel y rafraîchit les airs.  
Libre et nouvelle encore, la prodigue nature  
Embellit de ces dons ce point de l'univers (I, 41).

<sup>1</sup> Si le texte du *Voyage à l'île Bourbon* ne comporte aucune allusion à cette liaison dont la réalité a parfois été mise en doute, les amours bourbonnaises de Parny et d'Eléonore sont bien évoquées dans le *Voyage de Bourgogne* de Bertin (1777), où toutefois le poète est donné pour l'« objet des pleurs d'une amante crédule » (in *Voyages badins...*, éd. citée, p. 233). Ce qui semble confirmer que cette relation ne fut pas une fiction littéraire, tout en suggérant que la responsabilité de la trahison (imputée à l'amante dans les *Poésies érotiques*) fut pour le moins partagée...

Pour une analyse approfondie des effets sens résultant de la réorganisation du recueil entre l'édition initiale de 1778 et la version refondue de 1781, voir Catriona Seth, « Les *Poésies érotiques* de Parny : le recueil en série close, l'élegie en série ouverte », in *Séries et Variations. Etudes littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2010, p. 559-573.

<sup>2</sup> Voir Catriona Seth, *op. cit.*, p. 109, p. 221, p. 241.

<sup>3</sup> A cet égard il est difficile de valider l'interprétation donnée de ce passage par Gwenaëlle Boucher dans l'introduction à son anthologie de *Poètes créoles du XVIII<sup>e</sup> siècle : Parny, Bertin, Léonard*, Paris, L'Harmattan, 2009, t. I, p. 36 : l'île évoquée dans « Projet de Solitude » ne peut en aucune façon se confondre avec l'île Bourbon, ni avec une autre terre réelle située dans ses environs, l'unique étant l'île de France (à environ 180 km à l'est), qui ne répond nullement à la description...

Si l'on met de côté les éléments descriptifs relativement précis et reconnaissables de la VI<sup>e</sup> Elégie du livre IV, sur laquelle nous reviendrons également, c'est le constat d'une représentation lacunaire et floue qui l'emporte. Les *realia* botaniques, zoologiques ou humains, les plus attendus car les plus habituels dans les textes où l'effet exotique est recherché, se réduisent à peu de chose. L'allusion au « Nègre infortuné / Qu'un marchand arracha des déserts de l'Afrique » (« Les Paradis », I, 36) n'évoque pas spécifiquement le contexte social des Mascareignes – l'esclavage et la traite – puisqu'il est aussi question de la Grèce, de la Scandinavie ou de l'Ecosse. Rien d'exotique dans ces décors de gazon, bocages et bosquets, sauf à la rigueur les orangers (I, 29, 65), et encore sont-ils intégrés de longue date à la tradition culturelle gréco-latine – Parny se présente comme le continuateur de Tibulle – et surtout les ananas (I, 41), fruits précieux et rares emblématiques des Tropiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Le bilan est donc décevant. L'exotisme au sens usuel (ce qui concerne la représentation des pays étrangers) est fort peu présent dans les *Poésies érotiques*. Quant à l'exotisme tel que le conçoit Segalen (le sens, la quête et la jouissance du Divers), il est exclu par principe, l'île apparaissant comme un lieu à fuir plutôt qu'à goûter. Mais nous ne sommes pas pour autant dans le registre de l'anti-exotisme des épîtres en vers ou du *Voyage à l'île Bourbon*, car il manque ici la relation comparative avec le monde du dehors et notamment avec Paris posé comme norme. Comment expliquer ce double effacement, celui de l'exotisme classique, puisque la réalité géographique, naturelle et humaine de l'île est fort peu évoquée, mais aussi celui de l'anti-exotisme, puisque la métropole ne l'est pas davantage ?

Parmi les hypothèses qui viennent à l'esprit, la première est d'ordre esthétique. Pour l'esthétique classique, celle dont se réclame Parny, la vérité de la nature réside dans l'expression de l'universel, non dans la recherche du particulier et du spécifique que pratique par exemple Bernardin lorsqu'il caractérise et peint dans leur singularité les plantes du jardin de Paul et Virginie comme « le lilas de Perse, qui élève droit en l'air ses girandoles gris de lin » ou « la raquette chargée de fleurs jaunes fouettées de rouge »<sup>1</sup>. Selon Sainte-Beuve, Bernardin, au goût de Parny, en peignant la nature tropicale, « l'exagérait et la rendait trop ; lui [Parny], il ne la rendait pas », raison pour laquelle « il laissa cueillir la pomme d'or de son île natale par un étranger »<sup>2</sup> : né au Havre, l'auteur de *Paul et Virginie*, qui, lui, n'était pas créole, passe pourtant pour l'inventeur de l'exotisme.

De fait, imitateur des élégiaques latins et notamment de Tibulle, Parny ne vise nullement la représentation d'une altérité culturelle, géographique ou esthétique, mais la parfaite conformité à ses modèles, lesquels « sont chez les anciens, auxquels on remonte toujours, quant on veut trouver la nature et le vrai goût » (II, 144), comme le rappelle son discours sur les règles de la poésie élégiaque prononcé le 28 décembre 1803 à l'occasion de sa réception à l'Institut. Au lieu de faire voir comme « autre » à son lecteur le particularisme de la nature tropicale, dont précisément l'altérité excessive le gêne, Parny préfère lui faire subir un processus d'assimilation culturelle qui la désexotise en la recouvrant d'une chape de conventions : décor passe-partout de « gazons » et de « bosquets », réseau d'allusions mythologiques gréco-latines (les dieux de l'Olympe, Cybèle, Jupiter, l'Elysée, le Tartare par exemple dans « Fragment d'Alcée », I, 38-39), personnifications allégoriques du type « l'essaim des Voluptés » ou « la mourante pudeur » (« Souvenir », I, 62), le tout assez caractéristique de ce « style Louis XVI » dont parle Robert Mauzi<sup>3</sup>. En dressant par exemple

<sup>1</sup> *Paul et Virginie*, éd. citée, p. 150.

<sup>2</sup> Préface de Sainte-Beuve aux *Œuvres de Parny. Elégies et poésies diverses*, nouvelle édition revue et annotée par A.-J. Pons, Paris, Garnier Frères, s.d., p. XVII.

<sup>3</sup> Style qui, écrit-il – mais c'est à propos de *Paul et Virginie* – « tient à la fois du drapé et du marbre, et qui enveloppe ou fige les corps, comme il pétrifie les tableaux de la nature » (Préface à *Paul et Virginie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 17).

un « Plan d'études » – c'est son titre – pour sa jeune écolière, dont l'injonction « Soyez païenne » (I, 40) est l'article principal, Parny substitue à la réalité de l'île ce qu'il appelle « le pays des fables » (I, 41), autrement dit la Grèce, et même à l'espace concret de la Grèce ottomane contemporaine, qui ne l'intéresse nullement<sup>1</sup>, une géographie culturelle imaginaire où Gnide et Paphos occupent la première place.

Les obstacles sociaux qui s'opposent dans l'île à la relation amoureuse et en rendent le séjour frustrant voire « odieux » – adjectif récurrent – expliquent aussi que lui soit refusée la valorisation poétique par l'exotisme. Les thèmes des amours furtives favorisées par l'obscurité de la nuit, des étreintes soustraites à la vigilance d'une mère ou des complaisances négociées auprès d'un « vieil Argus » (I, 26) – une femme de chambre un peu vénale – relèvent d'une tradition littéraire usée, mais il semble bien que la liaison avec la jeune Esther Lelièvre ne soit effectivement heurtée à l'hostilité du père de Parny. A l'île sociale oppressante s'oppose l'« asile » intime évoqué dans divers poèmes, tantôt boudoir dédié à l'attente érotique dans un jeu de présence-absence dont les vêtements épars d'Eléonore sont le symbole (« Le cabinet de toilette », I, 69-70), tantôt (« Ma retraite », I, 65-67) simple cabane de feuillage où l'on entend tomber la pluie, « solitude heureuse et champêtre » où l'on se soustrait aux contraintes de la vie sociale, comme les arbres qui la surplombent croissent en liberté, à l'instar des arbres de l'Elysée dans *La Nouvelle Héloïse*<sup>2</sup> :

Je suis libre ; j'échappe à ces soins fatigans,  
A ces devoirs jaloux qui surchargent la vie.  
Aux tyranniques lois d'un monde que j'oublie  
Je ne soumettrai plus mes goûts indépendans.  
Superbes orangers qui croissez sans culture,  
Versez sur moi vos fleurs, vos ombres et vos parfums ;  
Mais surtout dérobez aux regards importuns  
Mes plaisirs, comme vous enfans de la nature (I, 65).

La rêverie de l'asile retranché de la vie sociale prend une remarquable ampleur dans la sixième élégie du livre IV (« J'ai cherché dans l'absence un remède à mes maux » I, 86-89), la seule qui comporte des paysages insulaires nettement reconnaissables et des éléments d'exotisme descriptif au sens habituel du terme. Il s'agit d'une ascension symbolique vers les sommets de l'île qui fait émerger en celle-ci une dualité, une différence, conformément à une topique, fixée dès les premières descriptions qui en ont été données par les voyageurs à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, opposant à la frange littorale, celle de l'île coloniale, l'étendue pratiquement inexplorée de l'intérieur<sup>3</sup> (« Par les sombres détours d'une route inconnue / J'arrive sur ces monts qui divisent la rue ») et à la chaleur étouffante de la côte le froid des hautes altitudes (« Et tandis que l'hiver habite ces montagnes, / Plus bas l'été brûlant dessèche les campagnes », I, 87). Au sommet, le volcan, dont l'exploration est toute récente<sup>4</sup>, surplombant

---

<sup>1</sup> « Ne cherchez point quelle rive inconnue  
Voit l'Ottoman fuir devant son vainqueur :  
Mais connaissez Amathonte, Idalie,  
Les tristes bords par Léandre habités,  
Ceux où Didon a terminé sa vie,  
Et de Tempé les vallons enchantés » (I, 40).

<sup>2</sup> Voir *La Nouvelle Héloïse*, quatrième partie, lettre XI.

<sup>3</sup> Nous renvoyons sur ce point à notre article « L'imaginaire de l'île déserte et les littératures de voyages : l'exemple des Mascareignes, de la topique à l'utopie », in Christian Zonza (éd.), *L'île au XVII<sup>e</sup> siècle : jeux et enjeux*, Acte du X<sup>e</sup> Colloque du Centre International de Rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle, Tübingen, Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2010, p. 27-47.

<sup>4</sup> La date habituellement donnée pour cette « première » est 1768, mais l'expédition du Gouverneur de Bellecombe et de l'Ordonnateur Crémont avait été précédée au sommet du Piton de la Fournaise dès septembre 1751 par un certain Andoche Dolnay de Palmaroux, dont les observations furent publiées par



le « pays brûlé » de ses manifestations inquiétantes (« Le volcan dans sa course a dévoré ces champs ; / La pierre calcinée atteste son passage : / L'arbre y croît avec peine ; et l'oiseau par ses chants / N'a jamais égayé ce lieu triste et sauvage », *ibid.*), terme symbolique du mouvement ascendant qui transcrit le succès de l'arrachement douloureux à soi-même et au souvenir de l'infidèle, mais ne laisse derrière lui qu'un paysage calciné.

La montagne devient espace d'altérité. A l'intérieur de l'île, il y a une autre île qui en est l'antithèse, un peu comme dans *Paul et Virginie* l'enceinte de la concession où vivent les deux familles protégées par le cercle des montagnes constitue une île dans l'île. Cette île intérieure où se libèrent les forces cataclysmiques de la nature – éruptions, ouragans, roulement des torrents – répond à une esthétique violente du terrifiant et du sublime tout à fait inhabituelle chez Parny :

O nature ! qu'ici je ressens ton empire !  
J'aime de ce désert la sauvage âpreté ;  
De tes travaux hardis j'aime la majesté ;  
Oui, ton horreur me plaît ; je frissonne, et j'admire (I, 88).

Mais l'« autre île » peut être aussi, dans le poème « Projet de solitude » (I, 41-42), une construction mentale entièrement imaginaire, une utopie compensatoire où fuir les contraintes de l'île réelle :

Là je ne craindra plus un père inexorable.  
C'est là qu'en liberté tu pourras être aimable  
Et couronner l'amant qui t'a donné son cœur (I, 42).

Au large de l'île véritable, inaccessible (« interdite aux vaisseaux, et d'écueils entourée »), miniaturisée et ramenée à la mesure du couple qui l'habite, puisqu'en une demi-journée on en fait le tour, l'île rêvée où les amants vivent librement leur passion recrée le vieux mythe de « l'île d'amour » prolongé par la peinture de Watteau et la pastorale rococo<sup>1</sup>. L'île réelle secrète ainsi son espace d'altérité incarné dans une île fictionnelle pour une fois chargée de tous les signes de l'exotisme les plus classiquement positifs : zéphyr éternel, ruisseaux argentés, verdure, ananas parfumés, orangers touffus chargés de fleurs et de fruits... La dualité indispensable à l'effet exotique, qui suppose toujours confrontation et différence, n'oppose plus comme dans l'Élégie Sixième du IV<sup>e</sup> Livre « les lieux charmants qu'embellit l'infidèle » (I, 86) et l'horreur sublime des montagnes ; c'est l'exotisme de l'idylle, pour une fois le plus positif, et ne reculant pas même devant les clichés assumés (un zéphyr éternel, la prodigue nature, des ruisseaux argentés...), que fait naître la rêverie compensatoire d'une autre île placée sous le signe de Vénus, invoquée tout à la fois comme déesse de l'amour et dans ses attributions moins connues quoique traditionnelles de protectrice de la navigation :

Je vois à l'horizon l'étoile de Vénus :  
Vénus dirigera notre course incertaine.  
Eole exprès pour nous vient d'enchaîner les vents ;  
Sur les flots aplanis Zéphyre souffle à peine ;  
Viens ; l'Amour jusqu'au port conduira deux amans (I, 42).

---

d'Héguerty, ancien commandant de l'île Bourbon, dans les *Mémoires de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy* en 1755. Ce texte, exhumé par Alain Dupuis et François Martel-Asselin dans un article du *Journal de l'île de La Réunion* du 12 avril 2009, est surtout intéressant pour nous en raison des liens de parenté existant entre le chevalier de Palmaroux et la famille Parny (voir Catriona Seth, *op. cit.*, p. 20, 22, 112).

<sup>1</sup> Sur l'histoire et la fonction de cette configuration imaginaire, voir François Moureau, « L'île d'amour à l'Age classique », in Jean-Claude Marimoutou et Jean-Michel Racault (éds.), *L'Insularité, thématique et représentation*, Actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 69-77.

Comme dans la conclusion du *Voyage à l'île Bourbon*, Parny s'inspire de la fameuse ode d'Horace (*Odes*, I, 3) qui appelle la protection de la déesse sur le navire conduisant Virgile en Grèce, mais en lui donnant un autre sens. A l'île réelle, qui n'est pas décrite, espace d'oppression où les amants sont brimés par la loi masculine du « père inexorable », s'oppose la nature enchantée de l'île rêvée, espace féminin du plaisir amoureux et de la liberté pastorale. L'invitation au voyage vers l'île d'amour dont Vénus est la reine réconcilie donc Parny avec l'exotisme que les *Poésies érotiques* refusent en général à l'île Bourbon en tant qu'expérience vécue.

Pour qui ignorerait tout de la biographie de Parny, l'exotisme ne s'impose probablement pas comme un code de lecture de l'œuvre, surtout dans les *Poésies érotiques*. Et pourtant, on l'a vu, sa carrière d'écrivain est largement déterminée par son ancrage personnel dans l'océan Indien ; ses écrits prennent place dans une intertextualité « coloniale » où émergent les noms de Flacourt, de Raynal, de Poivre et de Bernardin de Saint-Pierre ; enfin son identité créole compliquée d'une relation d'amour-haine avec l'île natale éclaire l'ambiguïté de son exotisme. Originaire de Bourbon, Parny n'en saisit pas spontanément l'exotisme, d'autant moins qu'il s'y sent exilé et affecte de le renier au profit de la brillante civilisation parisienne ; mais il en conserve aussi la nostalgie, plus le sentiment personnel de sa différence créole. Les *Poésies érotiques* exhibent à la manière d'un masque un envahissant appareil de références gréco-latines, comme si le jeune poète créole avait souhaité conquérir sa naturalisation culturelle et faire oublier ses origines<sup>1</sup>. De même que les vêtements épars dans le cabinet de toilette disent le corps absent de l'amante, ces oripeaux néo-classiques désignent peut-être « en creux » la présence-absence de l'île, qui n'est pas décrite ou si peu, mais qu'on perçoit vaguement à l'arrière-plan comme le réceptacle de l'attente amoureuse :

Voici l'inutile baleine  
Où ses charmes sont en prison.  
J'aperçois le soulier mignon  
Que son pied remplira sans peine.  
Ce lin, ce dernier vêtement...  
Il a couvert tout ce que j'aime (I, 70).

Cette petite scène imitée d'un passage fameux de *La Nouvelle Héloïse*<sup>2</sup> pourrait bien offrir une clé pour comprendre la relation à l'Ici et à l'Ailleurs dans les *Poésies érotiques*. Poète de l'immédiateté de la sensation<sup>3</sup>, Parny récuse par principe la croyance en l'autre monde et tient que « ce paradis des amours / Auprès d'Eléonore on le trouve en ce monde » (« Les Paradis », L. I, p. 37).

---

<sup>1</sup> Mais il serait bien évidemment anachronique et erroné de faire de Parny la victime d'une « aliénation coloniale » qui étoufferait en lui l'expression « authentique » d'une spécificité culturelle extra-européenne. Ces thèmes, développés par la critique dite post-coloniale d'aujourd'hui, étaient-ils même simplement pensables pour un poète qui se réclame de la vérité et de la nature, mais en trouve le modèle chez les Anciens, comme il l'explique dans son discours de réception à l'Institut (II, 143-154) ? Il est douteux que Parny aperçoive la moindre contradiction entre l'imitation de l'Antiquité et sa propre identité créole.

<sup>2</sup> Voir la lettre LIV de la première partie de Saint-Preux à Julie (« J'arrive plein d'une émotion qui s'accroît en entrant dans cet azile. Julie ! me voici dans ton cabinet, me voici dans le sanctuaire de tout ce que mon cœur adore. [...] Toutes les parties de ton habillement éparses présentent à mon ardente imagination celles de toi-même qu'elles recellent », édition de Bernard Guyon, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 146-147).

<sup>3</sup> Voir Bernard Lecherbonnier, « La sensibilité de Parny », in *Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion*, vol. 22<sup>e</sup>, 1965-1966, Saint-Denis de La Réunion, Cazal, 1968, p. 117-198 : « Le moment qu'il s'efforce de fixer est donc bref comme l'éveil des sens, bref comme le délire qui s'ensuit. Il est fasciné par ce passage du désir de sentir à la sensation : "L'impatience me dévore". [...] Le poète rappelle l'homme de marbre auquel Condillac a conféré le pouvoir de sentir. Il est cet homme qui, par le truchement de la sensation, accède au monde et finalement prend conscience de sa propre existence » (art. cité, p. 117-118).

Quoique Parny n'ait pas la tête assez philosophique pour faire évoluer son vague déisme jusqu'à un matérialisme conséquent<sup>1</sup>, l'idéologie implicite des *Poésies érotiques*, fondée sur la primauté de l'ici-maintenant, la méfiance face à toute forme de transcendance et le refus des fables consolantes proposées par les différentes religions, semble incompatible avec la quête d'un arrière-monde dans le temps ou dans l'espace : comment croire en la vie future ou en l'Ailleurs quand on cultive la seule vérité de l'être-là<sup>2</sup> ? Et pourtant ce principe d'immanence du sens, conforme à la pensée et à la sensibilité de l'auteur, n'est pas toujours confirmé dans les *Poésies érotiques*, dont le sujet de prédilection certes est le plaisir, mais plutôt comme attente ou comme souvenir, la présence actuelle de l'amante y étant presque l'exception.

Ce qui est vrai pour le temps l'est également pour l'espace, de sorte que, tout en refusant on l'a vu l'exotisme pour des raisons diverses, notamment esthétiques, l'espace propre des poèmes s'essentialise jusqu'à l'effacement ou bien, n'adhérant plus entièrement à lui-même, se projette imaginairement « autre » dans un monde parallèle. Tout comme le vêtement est la trace ou la promesse de la nudité d'un corps physiquement absent, le sentiment ténu de l'exotisme creuse entre l'ici et l'ailleurs la distance à peine suggérée d'une nostalgie ou d'une inquiétude. Comme l'écrit Parny dans sa lettre à Auguste Pinczon du Sel,

Nous ne vivons point où nous sommes ;  
L'esprit vole plus loin, il voit d'autres climats,  
Il en fait la peinture à notre âme séduite,  
Et ce qu'il embellit a toujours plus d'appas (I, 263).

C'est grâce à cette marge d'aspiration vague que la poésie ou Parny échappe au stérile enfermement en soi-même de la perfection néo-classique et reçoit cette vibration propre qui peut encore nous parler aujourd'hui.

Jean-Michel RACAULT  
Université de La Réunion

---

<sup>1</sup> Bien que B. Lecherbonnier insiste à plusieurs reprises sur son athéisme (art. cité, p. 129, p. 139, p. 174, p. 192), que son épicurisme voluptueux et la virulence de son anticléricalisme paraissent corroborer en effet, Parny s'est toujours défendu contre une telle imputation, mais ses professions de foi déistes n'ont pas la consistance philosophique de celles de Voltaire. Sur les résonnances philosophiques – et plus particulièrement sensualistes – de la « poésie fugitive » au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir l'étude de Walter Moser « De la signification d'une poésie insignifiante : examen de la poésie fugitive au XVIII<sup>e</sup> siècle et de ses rapports avec la pensée sensualiste en France », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, XCIV, Oxford, 1972, p. 277-415.

<sup>2</sup> « Fermé à l'exotisme dans l'espace, il l'est aussi à l'exotisme dans le temps », estime Henri Potez (*L'élégie en France...*, *op. cit.*, p. 110).